

### **Préambule**

Les enseignantes et enseignants du lycée F. Renaudeau, réunis en groupes disciplinaires et en concertation interdisciplinaire, s'entendent sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale). Ce projet collectif d'évaluation, débattu au lycée en conseil pédagogique, s'inscrit dans un cadre réglementaire fixé au niveau national. Il a pour but de présenter et expliciter la réflexion de l'équipe enseignante sur l'acte pédagogique de l'évaluation.

### **Cadre général**

Tous les enseignements, du tronc commun, de spécialité ou optionnels, font l'objet d'une évaluation régulière qui s'appelle le contrôle continu. L'objectif du projet d'évaluation est d'établir le lien entre les moyennes des bulletins, et les notes qui les composent. Ce projet d'évaluation est rendu public ; son élaboration se fait sous la responsabilité du chef d'établissement. Il est révisable tous les ans.

### **Principes et engagements**

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes d'enseignement ;
- Les critères d'évaluation sont équitables au sein d'une même discipline ;
- Les élèves savent que certaines évaluations peuvent être communes à plusieurs classes ;
- Toutes les notes ne sont pas nécessairement intégrées dans la moyenne, de même que toute évaluation ne donne pas lieu systématiquement à une note, selon les choix opérés par les professeurs ;
- Les élèves sont évalués dans des situations variées et selon diverses formes, y compris à l'oral ;
- Les évaluations permettent aux élèves de percevoir leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer.
- Les élèves reçoivent à chaque période un nombre suffisant de notes afin que la moyenne de la période soit bien représentative de leurs acquis ;
- Seules les moyennes significatives, c'est-à-dire celles établies en s'appuyant sur un nombre suffisant d'évaluations, sont reportées sur le bulletin. Le lycée organise des devoirs de rattrapage selon les modalités définies par l'enseignant afin que la moyenne soit représentative.

Dans le cas où le nombre de notes et la nature des évaluations de l'élève ne permettent pas une moyenne significative de ses acquis, (*cf. note de service du 29 juillet 2021*) il pourra être convoqué à/des épreuve(s) ponctuelle(s) organisées en fin d'année scolaire.

Projet d'évaluation des Langues vivantes :

Pour les séries technologiques, en raison du volume horaire moins important, un minimum de 2 évaluations de compétences et de connaissances sera réalisé au cours d'un semestre. À cela s'ajouteront 2 évaluations minimum pour l'ETLV (Enseignement Technique en Langue Vivante) par semestre. Le dernier semestre de terminale comprendra obligatoirement une évaluation d'expression orale de projet.

Chaque enseignant se réserve la liberté pédagogique d'adapter les coefficients aux besoins de ses élèves.

Projet d'évaluation en français

- Une moyenne trimestrielle ou semestrielle significative reposera sur un minimum de 2 notes. Selon la complexité des différents exercices, un jeu de coefficients peut être mis en place.
- Des exercices de formes diverses seront proposés à l'évaluation.
- Une découverte des différents exercices de l'EAF (Epreuves Anticipées de Français) sera proposée de manière progressive durant l'année de seconde, et consolidée durant l'année de première.
- Pour la classe de première, les élèves pourront s'entraîner à l'EAF avec deux épreuves blanches organisées durant l'année : un écrit et un oral.

Projet d'évaluation en Histoire-Géographie

Classe de première technologique :

Dans la mesure du possible, l'évaluation devra comporter au moins deux devoirs en temps limité par semestre. Sur l'ensemble de l'année, une évaluation au moins sera issue d'un sujet de la banque nationale des sujets.

Classe de terminale technologique :

Dans la mesure du possible, l'évaluation devra comporter au moins deux devoirs en temps limité par semestre. Sur l'ensemble de l'année, une évaluation au moins sera issue d'un sujet de la banque nationale des sujets.

Projet d'évaluation en Education Morale et Civique

Au regard des spécificités de la discipline, l'évaluation rendra compte à l'issue de chaque semestre de l'acquisition des capacités, méthodes et démarches réflexives.

Projet d'évaluation en Philosophie

Les professeurs de philosophie évalueront leurs élèves conformément aux dispositions du code de l'éducation. Conformément à l'article L912-1, ils évalueront leurs élèves dans le cadre de leur liberté pédagogique. L'évaluation repose sur l'expertise fine de chaque professeur qui lui permet d'adopter les modes d'évaluation qu'il juge les plus pertinents pour la formation et la progression de chaque élève.

L'évaluation donnera lieu à des devoirs qui pourront prendre des formes variées, qu'il s'agisse de devoirs type-bac, comme la dissertation et l'explication de texte, ou de devoirs permettant la préparation des devoirs type-bac, comme la rédaction d'une introduction, ou bien encore d'interrogations de cours en classe, de réponses rédigées à des questions portant sur un texte, ou encore d'exercices d'argumentation, cette liste n'étant ni exhaustive ni limitative.

Les professeurs de philosophie se réservent la possibilité d'organiser un ou plusieurs devoirs sur table dans l'année, pour tout ou partie des classes terminales du lycée, ce qui n'impliquera pas forcément de sujets identiques.

Ces devoirs auront pour objectif de valider l'acquisition des compétences attendues dans le cadre des programmes de philosophie de terminale générale et de terminale technologique définis par arrêté du 19-7-2019 publié au BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019.

Les notes indiquent le niveau atteint par l'élève au regard des acquis attendus dans le cours de la progression pédagogique de l'année qui est finalisée par les exigences du baccalauréat. L'évaluation des copies de philosophie ne se réfère à aucun barème venant décomposer, partie par partie, la notation : la note n'est pas la somme des points

attribués en fonction de tel ou tel élément présent dans la copie ; elle correspond à une appréciation qui est toujours globale. Les capacités philosophiques évaluées ne sont pas des items indépendants les uns des autres, mais le reflet d'une démarche intellectuelle et personnelle unifiée.

### Projet d'évaluation en Mathématiques

#### Préambule

Les enseignants de Mathématiques du lycée Renaudeau s'entendent, après concertation, sur le présent document afin de préciser la façon dont les élèves vont être évalués au cours du cycle terminal (classes de première et de terminale) en Mathématiques.

#### Principes et engagements.

- Les élèves sont évalués en cohérence avec les attendus des programmes de Mathématiques.
- Les élèves sont évalués avec un minimum de 3 notes significatives par période afin de garantir une moyenne représentative du niveau de chaque élève.
- En enseignement de spécialité, au moins un devoir commun est organisé pour les élèves d'un même niveau du cycle terminal.

### Projet d'évaluation en Education Physique et Sportive

« L'EPS vise à former, par la pratique physique, sportive, artistique, un citoyen épanoui, cultivé, capable de faire des choix éclairés pour s'engager de façon régulière et autonome dans un mode de vie actif et solidaire ».

5 Objectifs généraux	5 Champs d'apprentissage (CA)
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Développer sa motricité.</li> <li>➤ Savoir se préparer et s'entraîner.</li> <li>➤ Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif.</li> <li>➤ Construire durablement sa santé.</li> <li>➤ Accéder au patrimoine culturel des activités sportives physiques et artistiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ CA1 = « Réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée »</li> <li>➤ CA2 = « Adapter son déplacement à des environnements variés ou incertains »</li> <li>➤ CA3 = « Réaliser une prestation corporelle destinée à être vue et appréciée ».</li> <li>➤ CA4 = « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel pour gagner »</li> <li>➤ CA5 = « Réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir ».</li> </ul>

Programme EPS - BO spécial n°1 du 22 janvier 2019 : « Sur les 3 années au lycée, les cinq champs d'apprentissage constituent un passage obligé, de manière à contribuer à la formation et la culture communes des lycéens ».

#### ⇒ En PREMIÈRE :

Année scolaire divisée en 4 périodes d'environ 8 à 9 semaines chacune. L'élève découvre 4 activités issues de 3 CA.

Cycle 1 – Biathlon Athlétique OU Gymnastique (au choix)	Cycle 2 - Badminton	Cycle 3 – Volley-ball	Cycle 4 - Musculation
Évaluation mi-novembre	Évaluation fin janvier	Évaluation début avril	Évaluation début juin.

#### ⇒ En TERMINALE :

Année scolaire divisée en 3 périodes d'environ 10 semaines chacune. L'élève se perfectionne dans 3 activités issues de 3 CA.

Chaque élève s'engage sur un menu de son choix. (Le choix de ces menus est soumis à l'équilibre des effectifs des groupes).

Menu 1	Combiné athlétique	Musculation - Crossfit	Tennis de table
Menu 2	Musculation - Crossfit	Acrosport	Badminton
Menu 3	Course d'orientation	Volley ball	Musculation - Crossfit
	CCF Mi-Novembre	CCF Fin Février	CCF Mi-mai

### Évaluation en Contrôle en cours de formation (CCF)

Le candidat est évalué sur **trois épreuves** relevant **obligatoirement de trois champs d'apprentissage différents**. Pour chacune des trois épreuves (Contrôle en cours de formation), une note de 0 à 20 points est proposée. La note finale correspond à la moyenne des trois notes. Cette note est arrondie au point entier le plus proche par la **commission d'harmonisation académique**.

La **co-évaluation obligatoire** est réalisée par deux enseignants d'EPS de l'établissement, dont l'un des deux est l'enseignant du groupe classe faisant l'objet de l'évaluation. L'enseignant doit **remettre des convocations** aux candidats et de les faire **émarger le jour de l'épreuve**.

Pour les candidats assidus qui, pour des cas de force majeure dûment justifiés, n'auraient pas pu être présents aux épreuves de CCF initialement programmées, **une épreuve de rattrapage sera proposée.**

Pour l'année de terminale la répartition des points sera la suivante dans toutes les activités évaluées : 12 points sur les compétences motrices et 8 points sur les compétences méthodologiques et sociales.

## FILIERE STD2A (Sciences et Technologie du Design et des arts appliqués)

### Projet d'évaluation en physique-chimie :

L'enseignement de physique chimie en 1<sup>ère</sup> STD2A vise l'acquisition ou le renforcement chez les élèves de la connaissance de lois et de modèles fondamentaux, en s'employant à développer les capacités qui leur sont associées et à les utiliser pour aborder des problématiques qui relèvent des domaines du design et des métiers d'art. Le programme fait ainsi une large place aux activités expérimentales et documentaires, qui contribuent à cette contextualisation ainsi qu'au développement des compétences nécessaires à la poursuite d'études supérieures dans les domaines du design et des métiers d'art.

	1 <sup>er</sup> Semestre	2 <sup>ème</sup> Semestre
1 <sup>ère</sup>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins une évaluation en fin de chapitre (coef. 1 (30' à 1h), et en fin d'une des deux grandes thématiques coef 2. de 1h)</li><li>• Au moins 2 évaluations des travaux dirigés, travaux pratiques, activités en classe (coef 0.5), sous forme de compte rendu écrit, oral...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au moins une évaluation en fin de chapitre (coef. 1 (30' à 1h), et en fin d'une des deux grandes thématiques coef 2. de 1h)</li><li>• Au moins 2 évaluations des travaux dirigés, travaux pratiques, activités en classe (coef 0.5) sous forme de compte rendu écrit, oral...</li></ul>

### Projet d'évaluation en Arts Appliqués

#### **1°) L'implication de l'élève dans la démarche d'évaluation**

L'élève est impliqué(e) dans une démarche personnelle d'évaluation.

Cette dernière constitue un outil fondamental pour évoluer tout au long de son apprentissage.

Les échanges entre les élèves et les enseignant(e)s sont au centre de ce processus. Ils permettent de contextualiser et de visualiser les acquisitions de l'élève et les compétences restant à développer, constituant ainsi des supports essentiels dans la dynamique de progression de chacun. Par conséquent, et selon les cas de figure, l'évaluation est pratiquée :

- par l'enseignant(e)
- entre pairs
- sous la forme d'auto-évaluation

En tant qu'elle constitue une démarche, l'évaluation pourra prendre différentes formes selon le cadre défini par l'enseignant(e) :

- indicateur du niveau atteint à un instant T (jauge, couleurs...)
- retours sous forme orale
- notes chiffrées

Ce processus s'inscrit dans une démarche globale d'accès à l'enseignement supérieur.

#### **2°) Une évaluation par compétences**

L'enseignement des Arts Appliqués constitue un apprentissage complexe et rigoureux qui nécessite une évaluation sur trois plans : celui des savoirs, celui des savoir-faire et celui des savoir-être.

L'évaluation des élèves est organisée par compétences, ces dernières sont issues du livret scolaire :

#### Classe de 1<sup>ère</sup> – Spécialité « design et métiers d'art »

Cet enseignement amorce la démarche d'analyse et de création en design et métiers d'art de la classe de terminale. Il apporte les fondamentaux méthodologiques qui constituent les bases des différents champs de design et métiers d'art. Culture, technologie, technique et expression créative viennent nourrir la réflexion et des savoir-faire.

L'enseignement s'appuie ainsi sur les compétences suivantes :

- Analyser, extraire et exploiter l'information utile à un contexte, à une demande
- Emettre des hypothèses en vue d'une démarche créative
- Expérimenter et utiliser des méthodes de recherche, de conception et de réalisation
- Mettre en relation des savoirs généraux, artistiques et technologiques
- Maîtriser son expression orale

Le semestre est composé d'un minimum de 5 notes.

#### Classe de 1ère – Spécialité « outils et langages numériques »

Enseignement par nature transversal, il s'appuie sur la démarche de projet développé en design et métiers d'art, ainsi que sur des éléments du programme de mathématique et de physique-chimie. Les apports théoriques sont mis en action et se concrétisent tout au long de l'année dans des micro-projets.

L'enseignement s'appuie ainsi sur les compétences suivantes :

- Mobiliser une culture des humanités numériques
- Connaître et choisir les outils et les modes d'expression adaptés au projet
- Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents
- Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents

Le semestre est composé d'un minimum de 4 notes.

#### Classe de Terminale – Spécialités « Analyse et méthode en design » et « Création et conception en design et métier d'art »

Ces deux enseignements de spécialité s'articulent et sont par nécessité complémentaires. La première spécialité se situe en amont et a pour objectif de favoriser un temps d'analyse et de compréhension pour structurer sa pensée créative. La seconde spécialité est celle du déploiement de la démarche créative. L'une et l'autre interagissent selon les situations et les contextes d'intervention.

L'enseignement s'appuie ainsi sur les compétences suivantes :

##### « Création et conception en design et métier d'art »

- Analyser et comprendre un contexte en création et conception
- Initier des pistes de création et de conception
- Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents
- Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents

##### « Analyse et méthode en design »

- Rechercher, extraire et exploiter l'information utile
- Emettre des hypothèses en vue d'une démarche créative
- Mettre en relation des savoirs généraux, artistiques et technologiques
- Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents
- Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents

Le premier semestre est composé d'un minimum de 6 notes.

Le second semestre est composé d'un minimum de 4 notes.

### **3°) Différents degrés d'évaluation**

La progression de l'élève est évaluée à travers plusieurs degrés d'acquisition des compétences :

- niveau non acquis
- acquisition à consolider
- acquisition à approfondir
- niveau acquis.

### **4°) Les formes d'évaluation**

Afin de s'adapter à la diversité des élèves et à l'évolution constante de la discipline, les dispositifs d'évaluation seront variés :

- individuels et collectifs
- au format papier ou numérique
- écrits, oraux et graphiques

Les différentes situations d'évaluation renvoient en tout ou partie aux cinq pôles du référentiel (un pôle transversal - outil et méthodes - ainsi que quatre pôles de connaissances et de pratiques - démarche créative ; pratiques en arts visuels ; arts, techniques et civilisations ; technologies).

**FILIERE STI2D (Sciences et Technologie de l'industrie et du développement durable)**

**Première :**

• **Innovation Technologique (IT)**

L'approche design et innovation permet d'identifier et d'approfondir des possibilités de réponse à un besoin, sans préjuger d'une solution unique. Il s'agit de développer l'esprit critique et de travailler en groupe, de manière collaborative, à l'émergence et la sélection d'idées.

Les élèves doivent être capables d'identifier un besoin, de le questionner pour mieux y répondre dans un contexte particulier. En s'interrogeant sur les conditions de réalisation des produits, ils mesurent le bien-fondé de leur usage et s'assurent d'une meilleure adaptation à leur environnement. Le designer et l'ingénieur, ou l'architecte et l'ingénieur assument ainsi un comportement civique : ils prennent en compte la qualité du service rendu et de l'usage, l'impact environnemental, les coûts énergétiques de transformation et de transport, la durée de vie des produits et leur recyclage.

L'approche partagée des dimensions design et technologique permet de prendre en compte les dimensions sensibles et matérielles des produits fabriqués en élargissant la réflexion des élèves. Elle les amène à réfléchir autant au « pourquoi » qu'au « comment » de la conception et de la réalisation d'un produit.

Innovation Technologique	Semestre 1		Semestre 2	
	Nb au minimum	Coeff	Nb au minimum	Coeff
Ecrit - Devoir "sur table"	2	1	2	1
Oral - Revue de projet			1	2
Oral - Compte-rendu oral de TP			1	2

• **Ingénierie et Développement Durable (IDD)**

Les enseignements de cette spécialité, fondés sur une démarche de projet, à dominante inductive, s'articulent à une approche pluri technologique des produits intégrant ces trois champs : gestion de l'énergie, traitement de l'information, utilisation et transformation de la matière. Ces trois champs doivent être abordés de manière intégrée et équilibrée. La complexité des produits étudiés et le nombre des exigences à respecter simultanément nécessitent le recours systématique aux outils de simulation. La mise en œuvre des modèles et des méthodes d'analyse et d'expérimentation dans un contexte de résolution de problèmes techniques authentiques est ainsi recherchée.

Ingénierie et Développement Durable	Semestre 1		Semestre 2	
	Nb au minimum	Coeff	Nb au minimum	Coeff
Ecrit - Devoir "sur table"	2	2	2	2
Ecrit - Compte-rendu écrit de TP	2	1	2	1

• **Enseignement Technologique en Langue Vivante (ETLV)**

Voir projet d'évaluation en Langue Vivante.

ETLV	Semestre 1		Semestre 2	
	Nb au minimum	Coeff	Nb au minimum	Coeff
Exposé oral	2	1	2	1

**Terminale :**

• **Ingénierie, Innovation et Développement Durable (2I2D)**

Cette spécialité résulte de la fusion des spécialités de première et introduit des enseignements spécifiques d'application. Le programme comprend ainsi des connaissances communes et des connaissances propres à chacun des champs spécifiques : Architecture et Construction (AC), Énergies et Environnement (EE), Innovation Technologique et Éco-Conception (ITEC), Systèmes d'Information et Numérique (SIN). Le programme vise l'acquisition de compétences de conception, d'expérimentation, de dimensionnement et de réalisation de prototypes dans leur champ technique propre selon des degrés de complexité adaptés à la classe terminale.

Innovation, Ingénierie et Développement Durable	Semestre 1		Semestre 2	
Nature des évaluations	Nb au minimum	Coeff	Nb au minimum	Coeff
Compte-rendu de TP (oral ou/et écrit)	2	0,5	2	0,5
Écrit - Devoir "sur table"	2	3	1	3
Revue de projet (oral ou/et écrit)			1	3

- **Enseignement Technologique en Langue Vivante (ETLV)**

Voir projet d'évaluation en Langue Vivante.

ETLV	Semestre 1		Semestre 2	
Nature des évaluations	Nb au minimum	Coeff	Nb au minimum	Coeff
Exposé oral	2	1	1	1
Épreuve orale de synthèse			1	2

- **Physique-chimie et mathématiques**

L'enseignement de PCM est un enseignement impliquant physique-chimie et mathématiques, il vise à donner aux élèves une formation scientifique solide les préparant à la poursuite d'études. L'élève doit ainsi accéder à une compréhension plus globale des concepts et notions de physique-chimie étudiés, d'améliorer leurs capacités d'investigation, d'analyse et de raisonnement, de les faire progresser dans la maîtrise de la démarche expérimentale scientifique. Les outils mathématiques sont intégrés pour la conceptualisation, la modélisation et le calcul des grandeurs associées aux notions de physique et de chimie.

Le cycle terminal est évalué à **chaque semestre** avec :

- Au minimum par 3 **évaluations sommatives** d'une heure minimum pouvant intégrer un devoir d'une durée plus longue impliquant les 2 matières pour préparer l'épreuve terminale.
- Des **évaluations formatives** pourront être ajoutées pour accompagner l'apprentissage des notions. Le temps de ces évaluations est alors réduit avec un enjeu plus faible. Ces évaluations peuvent être menées à l'oral ou à l'écrit.
- Des **évaluations de capacités expérimentales** qui seront menées lors des séances de travaux pratiques pouvant : être de durée variable, autour d'un mini-projet d'application, seul ou en groupe,.... Cette évaluation peut prendre la forme d'un compte-rendu écrit, d'un exposé oral, la production d'un document numérique etc.